

LEGISLATION (12 points)I) ETUDE DE DOCUMENT : 6 points.

Après avoir étudié les documents suivants répondre aux questions.

Référendum du 24 septembre 2000

Article 2 du décret du 12 juillet 2000 décidant de soumettre un projet de révision de la Constitution au Référendum

Les électeurs auront à répondre par oui ou par non à la question suivante :

« Approuvez - vous le projet de loi constitutionnelle fixant la durée du mandat du Président de la République à 5 ans ? »

Fait à Paris, le 12 juillet 2000

Par le Président de la République

Jacques Chirac

Résultats du référendum

Le vote d'hier met fin au septennat

Un président pour 5 ans

73,1 % de oui

26,9 % de non

Une abstention record : 69,45 %

Le 25 septembre 2000

- 1) Le référendum propose une révision de la constitution, indiquer quelle est la révision en cause.
- 2) Définir le terme « référendum ».
- 3) Préciser qui est à l'initiative d'un référendum .
- 4) Donner le résultat du référendum.

Groupement inter académique II		Session 2002	Code 2.0475	
Examen et spécialité CAP EMPLOYE DE PHARMACIE				
Intitulé de l'épreuve Environnement économique et juridique				
Type SUJET 1	Facultatif - date et heure	Durée 15 + 15 mn	Coefficient 2	N° de page / total S 1/2

5) Expliquer pourquoi le référendum ne reflète pas systématiquement l'opinion des électeurs français.

II) CONNAISSANCES : 6 points

1. Définir le terme « risque social ».
2. Citer les différents risques sociaux.
3. Enumérer les organismes chargés d'intervenir lorsqu'un risque social se réalise.

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE (8 points)

Un patient entre dans une pharmacie dont le personnel est composé de trois personnes – le pharmacien titulaire, un préparateur diplômé et un apprenti en Brevet Professionnel préparateur en pharmacie – pour qu'on lui délivre une ordonnance.

- 1) Parmi le personnel de cette pharmacie indiquer celui qui est habilité à délivrer cette ordonnance, sans qu'il soit vérifié.
- 2) Sur cette ordonnance, le médecin a prescrit du *Clarytine comprimés* qui est une spécialité inscrite en liste I, indiquer les mentions obligatoires inscrites par le dispensateur sur l'ordonnance et sur la boîte du médicament concerné .
- 3) Le Cérat de Galien est une préparation officinale, donner la définition d'une préparation officinale.
- 4) Le médecin a prescrit une préparation magistrale destinée à un usage externe ; sachant que cette préparation magistrale contient une substance inscrite en liste II non exonérée ; préciser quel sera son étiquetage.

Groupement inter académique II		Session 2002	Code 2.0475	
Examen et spécialité CAP EMPLOYE DE PHARMACIE				
Intitulé de l'épreuve Environnement économique et juridique				
Type SUJET 1	Facultatif : date et heure	Durée 15 + 15 mn	Coefficient 2	N° de page / total S 2/2

Budget de la Sécu : une courte majorité

L'Assemblée nationale a adopté, hier, en première lecture, le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002. Mais le vote a été acquis de justesse : 263 voix contre 250 et 40 abstentions.

Le PS et le Parti Radical ont voté pour, ainsi qu'un député Vert sur quatre. Le Parti communiste s'est finalement abstenu. La droite (RPR, UDF, Démocratie libérale) a voté contre, ainsi que cinq députés communistes.

« Ce projet de loi, a notamment expliqué Elisabeth Guigou, concilie l'efficacité économique et la solidarité. Il reflète bien notre engagement en faveur de la rigueur des comptes et notre souci d'agir toujours mieux pour les plus faibles et les plus fragiles. »

Le Parti communiste, qui avait menacé de voter contre, a justifié l'adoucissement de sa position par le geste du gouvernement en faveur des hôpitaux publics, en toute fin de discussion. Jeudi, Elisabeth Guigou avait ainsi annoncé qu'un crédit de 440 millions d'Euros viendrait, en 2001 et 2002, soutenir leurs dépenses d'investissement et de fonctionnement, avant de débloquer le lendemain 150 millions d'Euros en plus. Au total, ce sont donc 590 millions d'Euros qui seront injectés dans le budget des hôpitaux publics.

Les principales mesures

Finances. Le projet de budget prévoit 316,50 milliards d'Euros de recettes et 311,53 milliards d'Euros de dépenses pour les quatre branches de la Sécurité sociale, à savoir maladie, vieillesse, accidents du travail et famille. A l'intérieur de ce budget, l'objectif fixé à la branche maladie (112,77 milliards d'Euros) augmente de 3,9% par rapport à celui de 2001.

CMU. Les personnes sortant du dispositif de la Couverture Maladie Universelle continueront de bénéficier pendant un an du tiers payant intégral.

Accident du travail. En cas de décès, les concubins et partenaires d'un PACS seront considérés comme héritiers au même titre que les époux.

Paternité. Le congé paternité de onze jours consécutifs est créé au 1^{er} janvier 2002. Il s'ajoute aux trois jours existants et doit être pris dans les quatre mois suivant la naissance.

QUEST France 31 octobre 2001.

Groupement inter académique II		Session 2002	Code 2.0472	
Examen et spécialité CAP EMPLOYE EN PHARMACIE				
Intitulé de l'épreuve ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIQUE				
Type SUJET 2	Facultatif : date et heure	Durée 15 Min + 15 min	Coefficient 2	N° de page / total S 1/2

LEGISLATION GENERALE (14 points)**I Analyse du texte (7 points)**

Après lecture du texte en annexe 1, vous répondrez aux questions ci-dessous :

- 1- Expliquer les termes soulignés dans le texte.
- 2- Enoncer le montant des recettes et des dépenses de la Sécurité Sociale prévues en 2002.
- 3- Préciser la fonction d'Elisabeth Guigou au 31 octobre 2001.
- 4- Indiquer les différentes branches de la Sécurité Sociale.

II Connaissances (7 points)

- 1- Définir le contrat de travail.
- 2- Préciser les différents documents à délivrer au salarié à la fin de son contrat.
- 3- Expliquer le Conseil des Prud'hommes.
- 4- Enoncer les institutions qui administrent la Région.

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE (6 points)

- 1) Définir la préparation officinale.
- 2) Indiquer dans quels ouvrages se trouvent les formules des préparations officinales.
- 3) Citer 2 exemples de préparations officinales.

Groupement inter académique II		Session 2002	Code 2.0472	
Examen et spécialité CAP EMPLOYE EN PHARMACIE				
Intitulé de l'épreuve ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIQUE				
Type SUJET 2	Facultatif : date et heure	Durée 15 Min + 15 min	Coefficient 2	N° de page / total S 2/2

ANNEXE 1

Armatures Mancelles : c'est toujours l'impasse pour négocier les 35 heures

Le conflit règne toujours aux Armatures Mancelles (Marigné-Lailié). La direction refuse d'ouvrir les négociations sur les 35 heures, et la préfecture n'a pour l'instant, aucun recours juridique à proposer. C'est l'impasse.

Les Armatures Mancelles (fers à béton à Marigné-Lailié) semblent, pour l'instant, dans l'impasse. Les salariés du groupe, dont le siège social est à Grenoble, qui emploie, rappelons-le, 1 700 personnes, réparties en une trentaine de sites, réclament juste l'ouverture des négociations sur le passage aux 35 heures. La direction s'est, jusqu'ici, toujours refusée à simplement dialoguer, ce qui donne lieu, au sein du groupe, à d'importants mouvements de protestation à Attichy, près de Compiègne, par exemple, les Armatures Valoises ont 100% de grévistes dans les ateliers. A Marigné-Lailié, la grève, démarrée le vendredi 19 octobre, rassemble 75% des personnels de production, et jusqu'à 80% du bureau d'étude.

Nul n'a la solution

Une délégation de salariés et de représentants de la CFDT, qui avait déjà été reçue lundi matin, l'a été de nouveau hier matin, pour la seconde fois par Gérard Clérissi, directeur du Préfet de la Sarthe. Pendant ce temps, une trentaine de manifestants s'étaient rassemblés devant les grilles de la Préfecture, rappelant haut et fort leurs droits et la législation en vigueur sur les 35 heures. « Nous n'avons pas l'habitude de commenter une décision de justice, ironisait hier matin Jean-Luc Hauteville, délégué syndical CFDT, mais la liberté de travailler est appliquée aux Armatures Mancelles ». Lundi, rappelons-le, le tribunal des référés sommait les 14 salariés assignés de libérer tous les accès de l'entreprise.

Quant à l'entretien d'hier matin, à la préfecture, il n'a guère été fructueux : « Tout le monde reconnaît qu'il faut négocier, résume Guy Beauné, secrétaire de l'Union Départementale CFDT, mais personnes ne sait quoi nous répondre, aussi bien les services de l'Etat que l'Inspection du Travail. Quels sont les moyens légaux pour appliquer la loi ? Nul, à ce jour, n'a été en mesure de nous le dire ».

Le Maine Libre 31 octobre 2001

Groupement inter académique II		Session 2002	Code 2.0473	
Examen et spécialité CAP EMPLOYE EN PHARMACIE				
Intitulé de l'épreuve ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE				
Type SUJET 3	Facultatif, date et heure	Durée 15 min + 15 min	Coefficient 2	N° de page / total S 1/2

Législation générale (14 points)**I- Analyse du texte (6 points)**

Après lecture du texte en annexe 1, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1- Citer l'entreprise concernée dans cet article et indiquer si ce problème est uniquement sarthois.
- 2- Indiquer la cause de la grève dans l'entreprise.
- 3- Nommer les autorités auxquelles les grévistes s'adressent.

II- Connaissances (8 points)

- 1- Préciser depuis quand les 35 heures s'appliquent dans toutes les entreprises.
- 2- Nommer les autorités qui administrent le département.
- 3- Donner la signification de CFDT. Citer 3 autres syndicats de salariés.
- 4- Nommer le tribunal chargé de régler les problèmes liés au contrat de travail.
- 5- Lister les différentes étapes d'un licenciement.

Législation pharmaceutique (6 points)

- 1- Indiquer quelles sont les responsabilités respectives du pharmacien et du préparateur en pharmacie.
- 2- Indiquer quels sont leurs insignes respectifs.
- 3- Citer les 2 catégories de personnes habilitées à la préparation et à la délivrance des médicaments sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien.

Groupement inter académique II	Session 2002	Code 2.0473
Examen et spécialité CAP EMPLOYE EN PHARMACIE		
Intitulé de l'épreuve ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		
Type SUJET 3	Facultatif, date et heure	Durée 15 min + 15 min
	Coefficient 2	N° de page / total S 2/2

Texte n°1**Raves : le RPR Mariani raille le revirement du PS**

La commission des lois de l'Assemblée nationale a donné son feu vert, hier, à un encadrement des rave-parties qui avaient été refusé en juin par la majorité au terme d'un bras de fer avec le ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant. Le député RPR Thierry Mariani a ironisé sur le « numéro de funambule » et les « pseudo-convictions » des socialistes. En avril, il avait déposé un amendement (soumettant ces manifestations à déclaration préalable) adopté avec des voix PS puis rejeté par la gauche qui, malgré l'insistance de Daniel Vaillant, avait refusé comme « liberticide » tout dispositif d'encadrement.

Libération 25 octobre 2001

Texte n°2**Un médiateur pour McDo**

L'inspection du travail vient de nommer un médiateur chargé des négociations entre la direction de McDonald's France et la quarantaine de grévistes qui bloquent, depuis quinze jours, l'ouverture du restaurant du boulevard Saint Denis (Paris). Les grévistes protestent contre la procédure de licenciement engagée contre cinq d'entre eux ; ils sont accusés par le gérant d'avoir détourné un million de francs. Un rassemblement de soutien doit avoir lieu aujourd'hui à 18 heures devant le restaurant, à l'appel des salariés en grève et du collectif CGT de la restauration rapide.

Libération 9 novembre 2001

Législation générale (14 points)**I- Analyse des textes (8 points)**

1- Définir les termes soulignés dans les textes

8 points

Texte n°1 :

- Assemblée Nationale
- RPR
- Amendement
- PS

Texte n°2 :

- Inspection du travail
- Licenciement
- Grève
- CGT

Groupement inter académique II		Session 2002	Code 2.0474	
Examen et spécialité CAP EMPLOYE EN PHARMACIE				
Intitulé de l'épreuve ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE				
Type SUJET 4	Facultatif, date et heure	Durée 15 min + 15 min	Coefficient 2	N° de page / total S 1/2

II- Connaissances (6 points)

- 1- Expliquer la procédure d'un licenciement.
- 2- Citer 2 autres syndicats de salariés.
- 3- Rappeler le rôle essentiel d'un syndicat.

Législation pharmaceutique (6 points)

- 1- Décrire l'étiquetage réglementaire d'une matière première ou substance en nature de la liste 1
- 2- Indiquer quelle est la règle de détention des matières premières ou substances en nature de la liste 1
- 3- Indiquer quel est l'étiquetage réglementaire d'une spécialité pharmaceutique de la liste 1 à usage interne (gélules).

Groupement inter académique II		Session 2002	Code 2.0474	
Examen et spécialité CAP EMPLOYE EN PHARMACIE				
Intitulé de l'épreuve ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE				
Type SUJET 4	Facultatif : date et heure	Durée 15 min + 15 min	Coefficient 2	N° de page / total S 2/2

LEGISLATION (14 points)

A l'aide du document et de vos connaissances répondre aux questions.

Document :

SOCIETE PETITPIED
12. rue des alouettes
53 000 LAVAL

Contrat de travail à durée déterminée
Remplacement d'un salarié absent

Entre

La société PETITPIED représentée par mademoiselle DURILLON agissant en qualité de directrice
D'une part, et Monsieur VERNIS

Demeurant 22 boulevard Leclerc à RENNES

Immatriculé à la Sécurité Sociale sous le N° 1 59 04 35 103 001 18

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Vous êtes engagé en vue du remplacement de Madame LOUIS en raison de son absence pour congé maternité pour une durée minimale de 16 semaines à compter du 2 juillet 2001 jusqu'au 20 octobre 2001.

Période d'essai :

Les parties conviennent que les 15 premiers jours seront considérés comme période d'essai pendant laquelle chacune des parties pourra résilier le contrat sans indemnité ni préavis.

Emploi :

Vous êtes embauché en tant que vendeur

Vos conditions de travail sont définies par l'accord collectif applicable à la société.

Rémunération

Vous serez rémunéré au S.M.I.C selon l'accord collectif, soit 1126,40 € pour un horaire de 169 heures mensuel

Groupement inter académique II	Session	2002	Code	2.0476
--------------------------------	---------	------	------	--------

Examen et spécialité
CAP EMPLOYÉ EN PHARMACIE

Intitulé de l'épreuve
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE

Type	Facultatif	date et heure	Durée	Coefficient	N° de page total
SUJET 5			15 min+15 min	2	S 1/2

Indemnités

Au terme du contrat vous percevrez une indemnité de fin de contrat égale à 6 % du montant de la rémunération brute perçue pendant la durée du contrat, ainsi qu'une indemnité de congés payés.

Fait à Laval, le 22 juin 2001.

La directrice :

Mademoiselle DURILLON

Durillon

Signature du salarié
précédée de la mention
« lu et approuvé »

- 1) Définir un contrat de travail.
- 2) Préciser le type du contrat de travail ci-dessous.
- 3) Expliquer les différences avec le contrat de travail temporaire.
- 4) Indiquer la durée du contrat.
- 5) Nommer les parties au contrat de travail.
- 6) Justifier l'intérêt d'une période d'essai.
- 7) Enumérer dans quels cas ce type de contrat peut être rompu.
- 8) La loi prévoit une durée maximale pour ce type de contrat, indiquer cette durée.
- 9) Préciser s'il est possible de renouveler le contrat de Monsieur VERNIS.

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE (6 points)

Le pharmacien a le monopole de vente de certains produits dont les médicaments.

- 1) Définir les deux termes soulignés : - monopole
- médicament
- 2) Citer un autre produit appartenant au monopole du pharmacien.

Session		Code	
Groupement inter académique II	2002		2.0476
Examen et spécialité			
CAP EMPLOYÉ EN PHARMACIE			
Formule de l'épreuve			
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE			
Type	Facultatif - date et heure	Durée	N° de page / total
SUJET 5		15 min + 15 min	2 / 2.2

Environnement Economique et Juridique (8 points)

M A I R I E P R A T I Q U E

Listes électorales : Êtes-vous inscrits ?

Deux élections en 2002 : les présidentielles et les législatives.

Mais « *Êtes-vous prêts ? Êtes-vous inscrits ?* », comme le dit le slogan de la campagne civique. Le bus civique circule à nouveau dans les quartiers à partir du lundi 15 octobre et jusqu'au 31 décembre.

Les Nantais pourront, au plus près de chez eux ou de leur lieu d'activité, s'inscrire sur les listes électorales, vérifier qu'ils sont bien inscrits à leur adresse actuelle, et s'informer dans le petit document qui leur sera remis. Une démarche simple, rapide, gratuite que l'on peut aussi effectuer en mairie centrale ou dans les mairies annexes.

N° vert appel gratuit 0800 01 90 00 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi.

Nantes Passion Octobre 2001

- 1 – Préciser ce qu'est une liste électorale.
- 2 – Citer les conditions requises pour être inscrit sur une liste électorale.
- 3 – Expliquer les expressions :
 - Les présidentielles
 - Les législatives
- 4 – Citer d'autres élections.

CONNAISSANCES (6 points)

- 1 – Indiquer la différence entre la grève et le lock-out.
- 2 – Donner un exemple de grève illicite.
- 3 – Expliquer ce que signifie les sigles FO, CGT, CFTC et CFDT.

		Session	Code
Groupement inter académique II		2002	2 0481
Examen et spécialité			
CAP EMPLOYÉ EN PHARMACIE			
Intitulé de l'épreuve			
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE			
Type	Facultatif	date et durée	N° de page total
SUJET 6		15 - 15 MN DE PRÉPARATION	2 S 1/2

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE 6 POINTS

Imovane * est une spécialité hypnotique faisant partie de la liste I.

- Donner les conditions d'approvisionnement de cette spécialité.
- Donner sont les conditions de détention.
- Donner sont les conditions de délivrance.

- Expliquer ce qu'est une préparation magistrale.

- Si le préparateur a fait une faute dans la réalisation d'une préparation, indiquer quelles sont les responsabilités engagées.

Examen et spécialité	Rappel codage
CAP EMPLOYÉ EN PHARMACIE	2.0481
Intitulé de l'épreuve	N° de page
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE	S2-2

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE **6 points**

1. Indiquer avec précision la législation des plantes médicinales.

2. Définir les caractéristiques de l'ordonnancier.
Indiquer quelles sont les personnes qui peuvent le consulter

Environnement Economique et Juridique **8 points**

Après lecture du document ci-dessous, vous répondrez aux questions :

Assemblée nationale

Documents parlementaires

Dernières publications sur le site de l'Assemblée nationale

Mercredi 24 octobre 2001
Projet de loi de finances pour 2002
 Avis de M. Jean-Jacques Denis, au nom de la commission des affaires culturelles, n°3321, tome VI : Education nationale, -enseignement supérieur (...)
Proposition de loi.
 Proposition de loi n°3335 de M. Robert Hue tendant à la restauration de la gynécologie médicale comme discipline médicale à part entière et au libre accès des femmes aux gynécologues (...)

Mercredi 23 octobre 2001
Projet de loi
 Projet de loi modifié par le Sénat en nouvelle lecture portant diverses dispositions d'ordre économique et financier n° 3331 (...)
Traités et conventions.
 Projet de loi adopté par le Sénat autorisant la ratification de la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (commission des affaires étrangères) n°3330 (...)

<http://www.assemblee-nationale.fr/25/10/2001>

Groupement inter académique II	Session 2002	Facultatif code 2.0482
Examen et spécialité CAP EMPLOYÉ EN PHARMACIE		
Intitulé de l'épreuve ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		
Type SUJET 7	Facultatif	Date et heure 15 + 15 min préparation
Durée	Coefficient 2	N° de page total S 1/2

- 1 – Définir le terme « Assemblée Nationale ».
- 2 – Préciser le type de pouvoir concerné.
- 3 – Indiquer le rôle principal de l'Assemblée Nationale.
- 4 – Après avoir pris connaissance du document ci-dessus :
 - Expliquer les termes :
 - Projet de loi
 - Proposition de loi
 - Traités et conventions

Connaissances

6points

1. Définir l'expression « convention collective ».
2. Indiquer pour quelle durée peut-être conclue une convention collective.
3. Indiquer quel est le rôle essentiel d'un syndicat.